



SAINT-CERGUES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 DECEMBRE 2008

PRESENTS : M. Mmes B. PECHAUBES – C. VERNAY - B. BALSAT – D. COTTET - J.M. PEUTET – C. SCHNEIDER - G. DOUBLET - M.C. BALSAT – M. BRIFFAUD – B. SOFI - C. MOUCHET – F. FILLON - J.P. RODA - N. DUVILLARD — E. FEVRIER - A. CROZETIERE — J. RUSSO -

PROCURATION : C. BILTGEN à B. BALSAT – S. FORTIS à E. FEVRIER - J.F. TUDEAU à C. VERNAY - J. ROCHE à B. PECHAUBES

ABSENTS : P. BURNIER

Assiste : A. VERGEZ

Intervention de Mlle Aude VIVET de la SIGEM concernant la douane de MONIAZ et présentation de cette société.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures.

Appel

1°) Approbation du compte-rendu de la séance du 03 Novembre 2008 : pas de remarque.

2°) Désignation de la secrétaire de séance : Mme Evelyne FEVRIER

3°) Délégation de signature suivant l'article L. 2122 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) : néant

4°) Informations, actualités sur les commissions communales, intercommunales et structures intercommunales :

➤ **Jean-Marc PEUTET :** Conseil d'école du 10 novembre 2008 (voir compte rendu en annexe).

➤ **Claude SCHNEIDER : Commission environnement du 14 novembre 2008:**

Présentation des chantiers à prévoir.

Renforcement du Panfonnex (coût du projet : 100 000€).

Réparation du clocher de l'église (coût du projet : 250 000€ et 35 000€ d'honoraires).

Diagnostique de l'éclairage public (1^{er} décembre 2008): le coût sera d'environ 160 000€ pour la sécurisation des réseaux, 75 000€ pour le remplacement des luminaires et des ampoules.

Présentation des chantiers prévus à entreprendre.

Lieu dit « le Fieu » : remplacement d'une ligne aérienne.

Réunion avec Annemasse Agglo prévue le 3 décembre prochain concernant « les trottoirs des Barraques ».

Assainissement « du Bois » prévu pour le printemps 2009 : désignation très prochainement de deux personnes qui seront chargées de l'ouverture des plis.

➤ **Claude VERNAY :**

Le prix de l'eau a baissé de 27centimes et passe de 1,20€ à 0,93 €.

➤ **Danielle COTTET : Commission urbanisme du 6 novembre 2008 :** (voir compte rendu en annexe).

Commission urbanisme du 20 novembre 2008 : (voir compte rendu en annexe).

5°) Dossier d'aménagement de la cantine en self-service : Jean-Marc PEUTET présente le projet à l'Assemblée, dont l'objectif à terme est de responsabiliser les élèves dans la constitution de leur repas.

Il précise également que seront institués de nouveaux tarifs de repas basé sur l'application du quotient familial :

Le Conseil Municipal approuve le principe d'aménagement de la cantine en self-service, les nouveaux tarifs des repas et l'instauration du quotient familial.

6°) Projet du SIFOR : aménagement du Foron : Claude VERNAY présente le projet du SIFOR, qui consiste à réaliser un aménagement piétonnier de Gaillard à Bons-en-Chablais. L'ensemble des aménagements dont le montant s'élèvera à 200 000€, sera entièrement financé par le SIFOR. Le Conseil Municipal donne son accord pour effectuer cet aménagement.

7°) Futur chantier 2x2 voies, incidence sur l'aménagement zone sport et loisirs (stade et MJC).Formation d'un groupe de travail (urbanisme, PLU, environnement) : le Maire précise qu'il serait souhaitable d'installer un comité de pilotage, afin de suivre le projet.

Ce comité sera composé des membres des commissions urbanisme, plan local d'urbanisme et environnement. Il sera piloté par Danielle COTTET, présidente de la commission urbanisme.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour la formation d'un groupe de travail.

8°) Décision modificative sur le budget communal : Claude VERNAY fait part à l'Assemblée qu'il est nécessaire d'augmenter les crédits alloués aux dépenses de personnel de 20 000€ en diminuant les dépenses imprévues du même montant.

Les travaux réalisés par la Colas sur la voirie communautaire peuvent être imputés en investissement afin de récupérer une partie de la TVA. Il convient donc de transférer des crédits à l'intérieur de la section d'investissement pour couvrir cette dépense : 70 000€ : le Conseil Municipal approuve cette décision modificative sur le budget communal.

9°) Remboursement d'une créance à la Caisse d'Allocation Familiale : Claude VERNAY informe l'Assemblée que la baisse du nombre d'heures réellement financables a entraîné un trop perçu de prestations de service de 518,87€. En parallèle, cette perte de recettes entraîne un rappel de prestations de service temps libre de 296,32€. En conséquence, il convient de rembourser à la C.A.F. la somme de 223,55€ : le Conseil Municipal approuve le remboursement de cette créance à la C.A.F.

10°) Déclaration de soutien à la candidature d'Annecy/Haute-Savoie aux Jeux Olympiques 2018 : Monsieur le Maire informe à l'Assemblée que le Comité National Olympique et Sportif Français a engagé une procédure de sélection d'une ville française à l'organisation des Jeux Olympiques d'Hiver de 2018. La ville d'Annecy s'est donc officiellement déclarée candidate au nom de la Haute-Savoie. Certaines réserves ont été émises de la part du Conseil Municipal, à savoir la possibilité d'un surendettement des collectivités territoriales où bien la réelle nécessité d'un tel événement sur le territoire Haut-Savoyard, c'est pour cela que les élus se prononceront sur cette question au prochain Conseil Municipal, au vu des documents laissés à leur disposition en Mairie pour réflexion jusqu'à cette date.

11°) Répartition des recettes provenant des amendes de police pour l'année 2007 : Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée délibérant de la décision de Monsieur le Préfet de nous allouer une somme de 9000€, provenant des amendes de police pour l'année 2007 afin d'effectuer les travaux suivants :

- La mise aux normes des aires transports scolaires (1^{ère} phase)
- L'amélioration de ces aires hormis la mise aux normes (abris bus, panneaux...).

Le Conseil Municipal approuve la répartition de ces recettes provenant des amendes de police pour l'année 2007.

12°) Porter à connaissance au Conseil Municipal

Les nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie au public : le Maire informe l'Assemblée des nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie au public à compter du 1^{er} décembre 2008.

Jours de la semaine	matin	après-midi
Lundi	10h00-12h00	13h30-17h00
Mardi	10h00-12h00	13h30-17h00
Mercredi	10h00-12h00	13h30-17h00
Jeudi	10h00-12h00	13h30-17h00
Vendredi	10h00-12h00	13h30-17h00
Samedi	10h00-12h00	fermé

Présentation de la procédure d'utilisation de la barrière de l'école : le Maire présente la procédure d'utilisation de la barrière de l'école. Cette barrière a été installée afin d'assurer la protection et la sécurité des écoliers aux abords des écoles, durant les heures scolaires.

13°) Mise à jour de l'indemnité forfaitaire des agents pour travaux supplémentaire : Monsieur le Maire expose qu'il convient d'étendre l'application de l'I.F.T.S. au grade de rédacteur territorial des personnels de la filière administrative. Le montant de l'indemnité sera modulé individuellement en tenant compte des responsabilités et dans la limite des montants maximum réglementaires (coefficients de 1 à 8). Cette mise à jour concerne les agents titulaires, stagiaires et non titulaires, à temps complet, à temps non complet et à temps partiel, au prorata du temps de travail : le Conseil Municipal approuve cette mise à jour de l'I.F.T.S.

14°) Mise à jour de l'indemnité d'exercice des missions des Préfectures : Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de voter l'enveloppe financière de l'IEMP pour les personnels des filières administrative, technique, sanitaire et sociale et animation. Le montant de l'indemnité sera modulé individuellement en tenant compte des responsabilités et dans la limite des montants maximum réglementaires (coefficients de 0.8 à 3). Cette mise à jour concerne les agents titulaires, stagiaires et non titulaires, à temps complet, à temps non complet et à temps partiel, au prorata du temps de travail : le Conseil Municipal approuve cette mise à jour de l'indemnité d'exercice des missions de Préfectures.

Le secrétaire de séance,

Evelyne FEVRIER

